



**Andrea Pilotti**, docteur en science politique, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne. Auteur de plusieurs études sur la vie politique suisse.

**SSST : Que signifie pour vous le système de milice ?**

**AP :** C'est un élément identitaire central de tout engagement public en Suisse qui apporte une contribution décisive dans la réalisation de nombreuses activités (associatives, économiques, politiques et militaires). Il est vrai cependant que ce même système de milice se heurte à des limites qui demandent à être corrigées, notamment en termes de diversité socioprofessionnelle du personnel politique.

**SSST : La fragilisation du système de milice est-elle un risque pour la prévention des accidents et la protection de la santé ?**

**AP :** Le système de milice facilite un échange d'expériences personnelles et professionnelles variées qui peuvent s'avérer très utiles dans la connaissance des situations et dans la prise de décision. Fragiliser le système de milice risque ainsi d'affaiblir cet échange qui s'avère fructueux pour plusieurs domaines, y compris celui de la prévention des accidents et la protection de la santé.

**SSST : Comment encourager les entreprises et les employés à s'engager comme milicien dans les milieux associatifs ?**

**AP :** L'engagement des employés au sein des associations se traduit par l'acquisition de différentes compétences dont les entreprises peuvent tirer profit. Il serait intéressant que cela soit attesté, après un certain nombre d'années, par un certificat que les entreprises pourraient reconnaître comme des véritables qualifications professionnelles.

11.04.23, Interview SSST.